



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Futsal

Réunion du lundi 9 mars 2026 (Par voie électronique)

Présents : MM. Lilian JURY, Roland BROUAT, Luc ROUX, Pascal PEZAIRE

Assiste : M. Yohan ALRIC

* * * * *

-A- RAPPELS

Port d'un brassard par les Educateurs

Dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, il a été décidé de reconduire pour cette saison le port d'un brassard par les éducateurs des équipes.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible, un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc. Ce brassard est à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

Demande de délégués

Les demandes de délégués doivent être impérativement transmises à la Commission compétente, 15 jours avant la rencontre. Délai requis pour traitement.

Périodes autorisées pour un changement d'horaire

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : ***accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.***

Période ORANGE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : ***accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.***

Période ROUGE :

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : ***modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.***

-B- CHAMPIONNATS SENIORS

Rappel des nouveaux calendriers validés par le Bureau Plénier du 11 février 2026 :

Calendrier R1

J15 – 21 et 22 mars 2026

J16 – 28 et 29 mars 2026

J17 – 3 et 4 avril 2026
J18 – 11 et 12 avril 2026
J19 – 18 et 19 avril 2026
J20 – 25 et 26 avril 2026
J21 – 2 et 3 mai 2026
J22 – 9 et 10 mai 2026

Le représentant de la LAuRAFoot pour l'accèsion en D2 ne participera pas au tour préliminaire des 23 et 24 mai 2026. Il sera directement qualifié pour les barrages qui se tiendront :

Aller – 30 et 31 mai 2026
Retour – 6 et 7 juin 2026

Calendrier R2

J16 – 21 et 22 mars 2026
J17 – 28 et 29 mars 2026
J18 – 3 et 4 avril 2026
J19 – 11 et 12 avril 2026
J20 – 18 et 19 avril 2026
J21 – 25 et 26 avril 2026
J22 – 2 et 3 mai 2026
J23 – 9 et 10 mai 2026
J24 – 16 et 17 mai 2026
J25 – 23 et 24 mai 2026
J26 – 30 et 31 mai 2026

Reprogrammation des matchs en retard

Pour mettre à jour le calendrier, toutes les rencontres en retard devront être reprogrammées en semaine.

Régional 1

Foot Salle Civrieux contre ALF Futsal du 13-12-2025.
F.C. Vaulx contre Vénissieux FC du 13-12-2025.
Vénissieux FC contre ALF Futsal du 7-02-2026.

Régional 2

CBF74 contre Futsal Rochette du 20-12-2025
CBF74 contre l'Arbre de Vie du 17-01-2026.
FCLDSD contre FFURI 69 du 25-01-2026.
ALF Futsal (B) contre FFURI 69 du 8-02-2026

-C- Opération « Un mois sans Futsal régional »

À la suite des décisions des Bureaux Pléniers des 9 et 11 février 2026 concernant le « mois sans Futsal régional » et le nouveau calendrier des compétitions qui en a découlé, la commission régionale futsal, après avoir examiné l'ensemble des documents fournis par les équipes R1, R2 et U18 Futsal et en plein accord avec la commission Prévention, Médiation Sécurité et la commission régionale des coupes, décide des dispositions suivantes concernant les compétitions régionales futsal à compter du 13 mars 2026 :

- Les équipes R1 de Futsal Lac d'Annecy, Chassieu Décines FC 2 et Vénissieux FC, n'ayant fourni aucun protocole à ce jour, disputeront leurs rencontres à domicile à huis clos jusqu'à nouvel ordre.

- L'équipe R2 de l'Arbre de Vie Futsal de Bourgoin-Jallieu n'étant pas autorisée, selon une décision de la CRTIS, à accueillir du public dans le gymnase où elle dispute ses matchs évoluera aussi à huis clos à domicile jusqu'à nouvel ordre.

- L'équipe d'ALF Futsal 2 ne pouvant proposer un dispositif adapté pour ses matchs de R2 disputera également ses matchs à huis clos jusqu'à nouvel ordre dans cette catégorie.

- Les autres équipes de R1, R2 et U18 Futsal sont autorisées à évoluer normalement dès le prochain week-end, quitte à fournir à la Commission quelques précisions complémentaires quant aux protocoles proposés.

Enfin, à titre conservatoire et le calendrier de la Coupe LAuRAFoot Futsal le permettant, le match du samedi 14 mars de la Coupe LAuRAFoot Futsal France Futsal Rillieux 69 contre Foot Salle Civrieux est reporté à une date ultérieure.

Autres décisions

-1- Les clubs qui doivent apporter des précisions à leur protocole et les fournir au service des compétitions doivent le faire avant leur première rencontre. Si cette obligation n'est pas respectée, toutes leurs rencontres à domicile se joueront à huis clos jusqu'à nouvel ordre.

-2- Tous les clubs qui ne respecteraient pas les protocoles validés par la commission verront toutes leurs rencontres à domicile se jouer par la suite à huis clos dès que la commission aura connaissance officielle (rapports de délégués, d'arbitres,...) de cette défaillance et ce, sans préjuger des décisions réglementaires ou disciplinaires qui pourraient être prises à la suite de ces rapports.

-3- Pour une modification de gymnase, le club doit fournir avant le lundi 18h qui précède la rencontre, le protocole sécurité qui sera en vigueur dans ce nouveau gymnase. La commission l'étudiera avant de valider ou non cette modification.

-D- COUPES SENIORS

-1- COUPE NATIONALE FUTSAL – Trophée Michel MUFFAT JOLY

8^e de finales : Samedi 14 mars 2026

Goal Futsal Club (D1) – Diamant Futsal (D2) à 15h00

FC Vaulx en Velin (R1) – As Avion Futsal (D1) à 20h00

-2- COUPE REGIONALE SENIORS FUTSAL – Coupe Georges VERNET

Cadrage : 20 et 21 décembre 2025

1^{er} tour : 14 et 15 mars 2026

1/4 finales : Jeudi 14 mai 2026

1/2 finales : 6 et 7 juin 2026

Finale : Samedi 13 juin 2026 (à valider par le BP du 9 mars 2026) à 16h00 à St Jean Bonnefonds.

Tirage au sort du 1^{er} tour qui se jouera les 14 et 15 mars 2026

Lyon 8 Futsal R2 – Moulins Yzeure Etoile R2

FFURI 69 R2 - Foot Salle Civrieux R1 (reporté, décision de la commission)

ALF Futsal R1 – Vaulx en Velin F.C. R1 (reporté en raison de la participation du FC Vaulx en Velin au trophée Michel Muffat Joly)

Futsal Lac d'Annecy R1 – FCLDSD R1

Vénissieux F.C. R1 – CBF 74 R2

Futsal Rochette R2 – Futsal l'Arbre de Vie R2

St Fons Futsal R2 – L'Ouverture R1

Condrieu Futsal Club R2 – GOAL Futsal Club (B) R1

-E- CHAMPIONNAT U18 GARCON

Nouveau calendrier :

J3 – 21 et 22 mars 2026

J4 – 4 et 5 mai 2026

J5 – 11 et 12 avril 2026

Play-off

J1 2 et 3 mai 2026

J2 16 et 17 mai 2026

J3 – 23 et 24 mai 2026

Reprogrammation des matchs en retard

Pour mettre à jour le calendrier, toutes les rencontres en retard devront être reprogrammées en semaine.

AS Martel Caluire contre FFURI 69 du 1-02-2026

L'Ouverture contre A Futsal de Vaulx du 5-02-2026.

-F- COUPES NATIONALES FUTSAL

-1- Coupe Nationale Futsal U18 garçon

La LAuRAFoot remercie les municipalités de Ste Foys-Les-Lyon et de St Jean Bonnefonds pour la mise à disposition des installations et l'ALF Futsal et l'ENT S St Jean Bonnefonds pour l'accueil des différentes délégations et des officiels.

Félicitations aux deux champions, le GOAL Futsal Club et au Futsal C Picasso pour leur victoire lors des finales régionales qui se sont tenues à Ste-Foys-Les-Lyon et St Jean Bonnefonds.

8^e de finales – Samedi 14 mars 2026

Plaisance Pibrac F – Futsal C Picasso

GOAL Futsal Club – Marcouville City CP

-2- Coupe Nationale Futsal Senior féminine

La LAuRAFoot remercie la municipalité de St Flour pour la mise à disposition des installations et St Flour US. pour l'accueil des différentes délégations et des officiels.

Félicitations au club de Diémoz pour sa victoire lors de la finale régionale à St Flour.

En 8^e de finale de la Coupe Nationale Futsal, le club de Diémoz s'est incliné 12 à 2 à domicile face à Toulouse Futsal Club.

-G- AMENDE

A. Futsal Rochette O.

Ce club est amendé de la somme de 200€ pour son forfait lors de la journée du 24 janvier 2026.

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Pascal PEZAIRE,

Elu référent du département sportif

Roland BROUAT,

Secrétaire de séance